

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la Société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 56 (1915), p. 501-506

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1915\\_\\_56\\_\\_501\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1915__56__501_0)

© Société de statistique de Paris, 1915, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

---

N° 11. — NOVEMBRE 1915

---

---

### I

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 OCTOBRE 1915

---

##### SOMMAIRE

---

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JUIN 1915.

PRÉSENTATION D'UN MEMBRE TITULAIRE. — NÉCROLOGIE. — DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

CORRESPONDANCE ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

COMMUNICATION DE M. ALFRED NEYMARCK SUR « LES VALEURS MOBILIÈRES ET LA GUERRE ».

---

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JUIN 1915

La séance est ouverte à 17<sup>h</sup> 45 sous la présidence de M. Maurice BELLOM, président, qui prend la parole en ces termes :

« Messieurs, lorsqu'à la veille de notre séparation annuelle je vous adressais quelques paroles de sincère affection et de vœux cordiaux, je devais être certain que cette période d'interruption de nos travaux ne serait pas pour vous une occasion d'agréable oisiveté. Je ne pouvais pas douter que vous ne profiteriez de cette accalmie scientifique pour multiplier vos initiatives et vos efforts dans les tâches généreuses que vous vous êtes assignées. Mais je n'hésite pas à dire que vous avez surpassé les espérances les plus flatteuses et les plus hardies. Tout d'abord, sur le terrain philanthropique, vous avez redoublé d'activité pour réparer dans la mesure du possible, à la fois quant aux personnes et quant aux choses, les ravages de cette lutte gigantesque. Puis, à une époque où les ressources financières sont devenues non seulement le nerf mais encore le sang et les muscles de la guerre, parce que non seulement ils contribuent à tendre les ressorts de la défense nationale, mais encore qu'ils sont nécessaires pour en nourrir et vivifier les organes, vous avez apporté aux pouvoirs publics le précieux concours de votre expérience et de vos lumières. Sans doute, vous n'avez pu déposer aux guichets de la Banque de France des rouleaux de métal jaune parce que vous n'êtes pas de ceux qui consacrent aux soucis d'une thésaurisation plus inintelligente que prudente les efforts d'une prévoyance sœur de l'avarice. Vous appréciez trop les moyens perfectionnés de paiement et vous regrettez, je le présume, que

nous ne soyons point dotés de la modalité supérieure du chèque que nos ennemis possèdent depuis plusieurs années et dont j'ai vainement essayé, même à l'aide d'une proposition de loi, d'introduire en France la salubre pratique. Mais il est un sacrifice qui est à la portée de chacun de vous et, si vous ne l'avez pas encore accompli, c'est que vous ignoriez qu'il s'offrait à votre patriotique générosité. Il s'agit de souvenirs qui vous sont doublement chers parce qu'ils sont le fruit de votre labeur personnel et la consécration de ces pures joies de l'intelligence que l'arrivisme ignore. Je veux parler des récompenses que vous avez obtenues dans les concours académiques et au sein même de notre Société, et je suis convaincu que votre médaille Audéoud de l'Académie des Sciences morales et politiques et votre médaille Bourdin de la Société de Statistique de Paris ne tarderont pas à prendre, si elles ne l'ont pris déjà, le chemin de la Monnaie.

« Quant à votre activité scientifique, il suffit de parcourir les numéros d'été du Journal de notre Société pour constater que vous avez fait preuve, non seulement de statisticiens émérites, mais encore de citoyens de plus en plus épris d'une France qu'ils veulent toujours plus forte, toujours plus belle et qu'ils entrevoient déjà rajeunie par la victoire. »

M. le Président met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 1915, inséré dans le Journal de la Société du mois de juillet 1915. Ce procès-verbal est adopté sans observations.

#### PRÉSENTATION D'UN MEMBRE TITULAIRE — NÉCROLOGIE — DISTINCTIONS HONORIFIQUES

M. Maurice BELLOM présente, comme membre titulaire, M. VARAGNAC, conseiller d'État, dans les termes suivants :

« Messieurs, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter comme membre titulaire M. VARAGNAC, conseiller d'État. Aussi bien est-il superflu que je vous énumère ses titres dont vous connaissez la valeur, de même que vous appréciez le charme et la sûreté de son caractère. Je me bornerai à vous rappeler qu'il vous apportera non seulement l'expérience de l'éminent administrateur qui siège depuis de longues années au Conseil d'État et la distinction de l'écrivain délicat qui consacrait son dernier article du *Journal des Débats* à une étude sur la filiation de Goethe, mais encore la science de l'économiste, censeur de la Société d'Économie politique, le talent du sociologue qui vient de donner à la *Revue* hebdomadaire, sur le maître regretté Eugène ROSTAND, une notice nécrologique où, brisant le cadre d'une simple monographie, il présente une histoire de l'économie sociale au cours du dernier quart de siècle, enfin la technique de ce Comité de la Ligue de la Prévoyance et de la Mutualité où, à la tête d'une pléiade d'actuares, il distribue aux mutualistes les prudents conseils de la raison vivifiés par les généreux élans du cœur. La meilleure caution de cette candidature, si elle en avait eu besoin, vous est, d'ailleurs, fournie par l'incontestable autorité de M. Paul LEROY-BEAULIEU qui a bien voulu accepter de vous la présenter avec moi. Si, du moins, je sollicite l'honneur immérité de la place de premier parrain, c'est pour me réserver l'initiative de cette admission que la modestie du bénéficiaire, égale à son mérite, ne nous permettait point d'attendre de la manifestation, pourtant fort légitime, d'un désir spontané. » (*Applaudissements.*)

M. le Président fait part à la Société du décès de M. Albert REVILLON, docteur en droit, ancien élève et lauréat de l'École des Sciences politiques. M. A. REVILLON avait préparé le concours du Conseil d'État puis s'était décidé, en 1909, à entrer dans la maison REVILLON frères, comme administrateur, aux côtés de ses oncles et cousins; son père avait beaucoup contribué au développement de cette importante maison qui a pris, dans le commerce

et l'industrie des fourrures et pelleteries, une place considérable en France, en Angleterre, aux États-Unis et au Canada. Parti comme lieutenant à la mobilisation, M. A. REVILLON avait été nommé capitaine et a été tué en entraînant bravement sa compagnie, à Massiges; il appartenait à la Société depuis 1913.

M. le Président rappelle ensuite en quelques paroles émues le décès de M. le D<sup>r</sup> GOULD, qui a fait l'objet de la notice nécrologique par M. BARRIOL, que les membres de la Société ont lue dans le numéro du journal d'octobre 1915.

M. Maurice BELLOM fait mention de la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, également apprise dans le numéro du journal d'octobre 1915, de M. SALEFRANQUE; puis il donne connaissance à la Société d'une citation à l'ordre de l'armée relevée dans le *Journal officiel* :

« M. MEURIOT (Roger), caporal à la 8<sup>e</sup> compagnie du 169<sup>e</sup> régiment d'infanterie, matricule 3869. A toujours montré le plus grand courage dans l'exécution des missions qui lui ont été confiées. Blessé mortellement le 30 mai en contribuant, par son action énergique, à repousser une contre-attaque allemande. »

MM. SALEFRANQUE et MEURIOT sont les fils de nos amis et collègues, MM. Léon SALEFRANQUE et Paul MEURIOT.

#### CORRESPONDANCE ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. le Président fait part à la Société de la lettre par laquelle M. BARRIOL s'excuse de ne pouvoir assister à la séance de ce jour, retenu par de graves préoccupations de famille. Il exprime l'espoir que notre secrétaire général pourra reprendre sa place parmi nous à la séance prochaine, définitivement délivré de toute appréhension, et il lui adresse les vœux de ses confrères.

M. Maurice BELLOM, président, présente le rapport général que M. Maurice Quentin, conseiller municipal, a adressé à M. le ministre de l'Intérieur au nom de la Commission des viandes frigorifiées. Il en analyse les diverses parties : le plan des travaux de la Commission, l'exposé des besoins alimentaires du pays, l'étude des disponibilités du cheptel français, l'énumération des formes diverses d'importation de viandes étrangères, la distinction entre les viandes congelées et les viandes réfrigérées, la production de la viande congelée dans les divers pays, les conditions économiques du marché au pays de production, les considérations relatives aux moyens de transports maritimes, enfin les conclusions et les vœux. Il fait ressortir les éléments statistiques contenus dans ce travail, notamment le tableau de la consommation anglaise en viandes congelées de 1911 à 1914 avec indication des provenances et évaluation des poids, le tonnage des approvisionnements du Royaume-Uni en viandes congelées et réfrigérées pendant l'année 1914, et le tableau comparatif des exportations de la République Argentine pour une période de trente années. M. Maurice BELLOM termine par un hommage rendu à la haute valeur de ce magistral rapport qui doit survivre aux besoins de la Défense nationale dont il aura été un précieux auxiliaire.

M. le D<sup>r</sup> CHERVIN offre à la Société un exemplaire d'un tirage à part de plusieurs articles parus récemment dans notre journal. Sous le titre *L'Autriche et la Hongrie de demain*, il a essayé de délimiter le domaine de chaque langue parlée dans la monarchie des Habsbourg, grâce aux données statistiques fournies par le dénombrement de la population. Il espère que son étude de géographie ethnique ne sera pas inutile lors des règlements de comptes et de l'émancipation des différentes nationalités.

M. le Secrétaire fait connaître qu'un assez grand nombre d'ouvrages et documents ont été adressés à la Société. On en trouvera la liste complète à la fin du numéro du journal de novembre.

COMMUNICATION DE M. ALFRED NEYMARCK SUR « LES VALEURS MOBILIÈRES ET LA GUÉRRE »

M. le Président donne la parole à M. Alfred NEYMARCK pour sa communication.

M. Alfred NEYMARCK rappelle tout d'abord que dans deux précédentes communications, l'une sur les *tempêtes de bourse* en janvier 1913, l'autre sur les *beaux temps de bourse*, en février 1914, il avait donné des conseils de prudence en prévision de nouvelles tempêtes qui pouvaient bouleverser les marchés financiers, les valeurs mobilières, la fortune publique et privée. Il montre pourquoi, pendant la guerre actuelle, la baisse a été et devait être la plus violente qui ait jamais eu lieu et répond à l'opinion à peu près générale que lorsqu'une valeur hausse ou baisse de tant pour cent il y a plus-value ou moins-value correspondant pour la fortune publique ou privée.

Après avoir tracé et défini le cadre de sa communication, car, dit-il, le sujet est tellement vaste qu'il est nécessaire de le limiter à des faits généraux en s'appuyant sur des statistiques précises, contrôlées, nettement déterminées, M. Alfred NEYMARCK commente les différences de cours qui se sont produites sur les titres à revenu fixe et à revenu variable cotés au marché officiel. Il rappelle les chiffres de ses statistiques anciennes et nouvelles sur le nombre des valeurs inscrites à la cote officielle de la Bourse de Paris et le capital qu'elles représentaient de 1800 à 1913, jusqu'à la veille de la guerre. Le nombre des valeurs cotées officiellement à la Bourse de Paris était de 5 en 1815, 30 en 1830, 130 en 1848, 462 en 1869, 928 en 1891, plus de 2.000 fin 1913. A la veille de la guerre, le montant des valeurs *négociables, rien qu'au marché officiel de la Bourse de Paris*, dépassait 143 milliards et plus de 165 milliards avec le montant des titres négociables sur le marché en banque et aux bourses départementales.

Il montre les difficultés et les impossibilités même qui ont surgi pour la négociation des valeurs françaises et des titres étrangers, de ces derniers surtout, dont une grande partie était qualifiée à tort de titres internationaux, qu'on avait acquis comme réserve pouvant être réalisée au dehors.

Après avoir rappelé les dates successives de la fermeture des bourses européennes et extra-européennes, M. Alfred NEYMARCK, dans des tableaux statistiques très étendus, compare les cours de fin juillet 1914 à ceux du 30 septembre 1915. Il en montre et commente les différences en francs et en tant pour cent, sur les rentes françaises, les fonds étrangers, les sociétés de crédit françaises et étrangères, les actions de chemins de fer français et étrangers, les valeurs de charbonnages et les valeurs diverses à revenu variable.

Puis, suivant la même méthode, il s'occupe des titres à revenu fixe, obligations foncières et communales, Ville de Paris, chemins de fer, grandes sociétés industrielles.

Il rappelle les époques d'amortissement des obligations de chemins de fer et, s'appuyant sur les chiffres mêmes et les statistiques de sa communication, il indique la conduite que l'épargne doit toujours observer dans les placements.

M. Alfred NEYMARCK, citant les paroles d'un financier philosophe allemand du siècle dernier, Nébénus, « *la guerre est le temps de moisson des capitalistes* », en montre tout l'odieux et la sauvagerie et lui oppose l'admirable conduite de notre épargne française.

« Vous excuserez cette longue communication, dit M. Alfred NEYMARCK en terminant.

« J'aurais eu beaucoup encore à vous dire car le sujet de « valeurs mobilières » est véritablement inépuisable et chaque jour des observations et des enseignements sont à recueillir.

« La baisse a été générale : très accentuée pour les titres à revenu variable, moins accentuée sur les fonds d'État et titres à revenu fixe, mais, en somme,

il n'est pas un portefeuille dont la valeur vénale, calculée d'après les cours de fin décembre 1913 ou de fin juillet 1914 à la veille de la guerre, n'ait éprouvé une diminution sensible. Grand nombre de valeurs n'ont plus été cotées, d'autres, les valeurs éruptives, ont disparu à l'horizon financier. Des placements ou soi-disant tels, composés de valeurs aussi étranges qu'étrangères, et d'autres effectués à l'étranger sont bien compromis ! Les imprudents qui, pour fuir la fiscalité française, ont envoyé leurs fonds et leurs titres à l'étranger, ne peuvent plus aujourd'hui faire rentrer leurs capitaux et leurs titres et ne savent ce qu'ils sont devenus.

« Qu'on relise nos avis et conseils dans nos communications sur les tempêtes et sur les beaux temps de Bourse et ce que, notamment, nous avons dit et répété à satiété dans nos études pratiques (*Que doit-on faire de son argent*) depuis le commencement de l'année 1914 jusqu'à la veille même de la guerre, et sur la fraude fiscale, et sur les dangers d'envois de fonds et de titres à l'étranger, les placements géographiques et sur les seules valeurs qui convenaient à l'épargne, etc. Que de fois avons-nous répété que, sans doute, avec des titres de placement à revenu fixe on ne fera pas fortune, mais on ne se ruinera pas, ou bien encore : avant de faire un placement, quel qu'il soit, il faut consulter sa bourse, ses moyens et se demander si, en cas d'événements imprévus, on perdrait tout ou partie de ce qu'on a placé et ce qu'il vous adviendrait. En se faisant toujours cette réflexion, répétons-nous à chaque instant, nous ne dirons pas non plus qu'on fera fortune, mais on évitera les valeurs de pacotille, éruptives, des placements ou soi-disant tels très dangereux, des titres dont on ne saurait même pas prononcer le nom, dont on ne connaît ni le siège de la société, ni les administrateurs, ni le pays, ni la législation fiscale de ce pays, etc. Nous nous excusons de ce que nous appelions nous-mêmes de véritables antiennes. Les faits, malheureusement, car nous aurions préféré nous tromper et ne pas avoir à constater les pertes que les imprudents ont subies, ont confirmé et confirment nos prévisions et nos avis.

« Ce que les capitalistes, rentiers, porteurs de titres doivent faire, et ce sera aujourd'hui la même conclusion que celle que je formulais devant vous dans ma communication du 16 février 1914 :

« Être prudent, toujours prudent, savoir et pouvoir se contenter de peu. »

« Viennent les tempêtes : l'homme sage et prévoyant pourra les supporter et en attendra patiemment la fin.

« Mais ce qu'il faut dire hautement à l'honneur de nos capitalistes, de nos petits épargneurs français, c'est qu'au milieu de la plus grande tempête qui ait bouleversé l'océan financier, alors qu'il était impossible de vendre une valeur quelle qu'elle soit, tous les marchés étant fermés, capitalistes et rentiers français sont restés calmes, résolus, confiants. Ils ont encore puisé dans leurs bas de laine, et la France a pu donner ce spectacle unique, c'est que sans gros emprunt public, sans création d'impôts nouveaux ou augmentation d'impôts anciens, sans moyens superficiels de crédit, sans échafaudage de papier sur papier, rien que par ses propres ressources et par elle-même, elle a pu faire face à des dépenses formidables, à tout ce que l'imagination la plus inventive aurait pu concevoir. L'épargne, les gros et les petits épargneurs, ont apporté au Trésor plus de 10 milliards en belles et bonnes espèces comptant, sous forme de bons et d'obligations de la Défense nationale, et lui en apporteront encore au jour prochain où le grand emprunt national qui se prépare sera annoncé et s'effectuera par voie de souscription publique, permettant à tout le monde de s'y intéresser, ce que tout le monde fera, car c'est un devoir national.

« La guerre n'est pas terminée. Notre pays, Dieu merci, s'appuyant sur son incomparable armée de soldats et sur cette autre fidèle armée de capitalistes, petits et grands, en envisage la durée avec calme, tranquillité, confiance et conserve la foi la plus absolue dans la victoire finale.

« Je souhaite, mes chers confrères, qu'après vous avoir entretenus ce soir des « valeurs mobilières et la guerre » je puisse ultérieurement traiter devant vous la question des « valeurs mobilières et la paix », comme après les tempêtes de Bourse j'ai parlé des beaux temps de Bourse.

« Ayons confiance dans la victoire finale et dans un avenir heureux et réparateur. Les beaux jours reviendront pour notre belle et douce France : nous assisterons à la reprise des cours des valeurs de nos capitalistes et porteurs de titres, gros, moyens et petits, de nos chemineaux de l'Épargne ! Tous ont eu une admirable conduite dans les temps que nous traversons : ils ont apporté et apporteront encore, sans compter, leurs épargnes et fonds disponibles dans les caisses de l'État pour souscrire au grand emprunt national et subvenir ainsi aux besoins de la défense nationale. C'est un devoir patriotique qui s'impose à tous, et l'épargne française, hier comme aujourd'hui, comme demain, n'a jamais manqué et ne manquera pas de le remplir. »

M. Maurice BELLOM adresse à M. A. NEYMARCK les plus vifs remerciements de la Société de Statistique de Paris pour cette savante communication.

« Tous ceux, dit-il, qui ont assisté aux séances de l'Institut international de Statistique, connaissent le monument élevé par les rapports périodiques de notre ancien président sur les valeurs mobilières. Son exposé d'aujourd'hui vivifie les chiffres par les réflexions de l'économiste, vice-président de la Société d'Économie politique, et surtout par la chaleur du patriote qui ne cesse de diriger ses études, ses pensées et ses efforts vers l'œuvre sacrée de la défense nationale. »

La séance est levée à 19<sup>h</sup> 15.

Le Secrétaire des séances,

J. GIRARD.

Le Président,

Maurice BELLOM.

---